



Des écoliers participent à un cours d'informatique au Bénin, où le taux de pénétration d'Internet est d'un peu plus de 42 %.

L'Afrique à l'ère du *numérique*

La technologie peut être un tremplin vers une croissance plus rapide et plus inclusive

Vera Songwe

Un nombre croissant de pays sont passés aux plateformes technologiques pour certains services ; les pays à faible revenu participent eux aussi au formidable essor du numérique. Ils en seront les premiers bénéficiaires, à condition de prendre les bonnes décisions.

Le passage au numérique offre la possibilité de brûler certaines étapes du développement. Les technologies numériques diminuent les coûts et améliorent l'efficience sans

compromettre l'inclusion. Dans les pays à faible revenu, elles permettent de fournir des services quand les institutions traditionnelles sont défaillantes. Mais le potentiel numérique est loin d'être complètement exploité. Il faudra d'abord investir davantage dans l'infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC), créer un environnement politique favorable, acquérir des compétences suffisantes et prendre des mesures pour garantir la confidentialité et la sécurité.

L'Afrique, en particulier, va au-devant de nombreux défis. Malgré la reprise, avec une croissance qui devrait atteindre 3,5 % en 2019, le continent doit multiplier le rythme par trois pour réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies. Sur ce continent, où environ 33 % de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté, une croissance de 0,6 % du PIB par habitant est d'un secours très limité. La dette des États équivaut en moyenne à 50 % de leur PIB, leur laissant peu de marge pour investir dans l'infrastructure économique et sociale. Plus de 60 % de la population n'a pas accès aux services financiers. Il faut faire plus et la numérisation peut jouer un rôle crucial à cet égard.

Partout dans le monde, les pays à faible revenu luttent pour maintenir leur rythme de croissance alors que la demande mondiale s'essouffle et que les cours des produits de base diminuent. Les exportateurs diversifiés semblent mieux tirer leur épingle du jeu, mais leurs investissements rapides dans l'infrastructure grèvent les budgets. Les pays à faible revenu doivent épargner plus, améliorer la qualité de leurs investissements et, surtout, augmenter la rentabilité de leurs nouveaux investissements afin de pouvoir gérer leur dette et se ménager une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour financer les dépenses sociales.

L'économie numérique peut leur venir en aide de trois manières :

Premièrement, l'efficacité et la transparence accrues des services publics peuvent générer des économies impressionnantes. Grâce au numérique, le Rwanda a pu augmenter ses recettes annuelles de plus de 6 %. L'Afrique du Sud a réduit de 22 % les coûts de recouvrement de l'impôt. En raccourcissant les délais de création d'entreprise et en utilisant les plateformes de commerce en ligne, des pays comme la Mauritanie, le Rwanda et le Sénégal ont favorisé la croissance dans les petites et moyennes entreprises. L'Inde a réalisé une économie vertigineuse de 99 milliards de dollars grâce au système d'identité numérique Aadhaar, qui diminue le coût de fourniture des services tout en les rendant accessibles à une plus large part de la population vulnérable.

Les applications logicielles innovantes sont utiles également. Au Malawi, la méthode onecourse mise au point par onebillion est un logiciel d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques qui permet d'améliorer le niveau de calcul de la première à la troisième année de l'école primaire et à réduire le fossé entre filles et garçons pour la lecture et les mathématiques, selon une étude de *Frontiers in Psychology*. Babyl, une application mobile lancée au Rwanda interroge les patients sur leurs symptômes, leur fournit des informations et les oriente au besoin vers un médecin. Babyl couvre 30 % de la population adulte, avec en moyenne 2.000 consultations par jour d'après *Mobile Health News*.

Deuxièmement, la technologie peut aider les pays à faible revenu à créer un environnement plus propice aux petites et moyennes entreprises, y compris en améliorant leur accès aux financements. Le commerce électronique fait partie des

nouvelles possibilités qui s'offrent et il est particulièrement adapté au cas des micro, petites et moyennes entreprises, qui constituent 80 % du tissu entrepreneurial en Afrique. Les plateformes de commerce en ligne donnent à accès à un plus large éventail d'acheteurs. Certaines proposent des services (traitement des paiements, service client, expédition, gestion des retours et livraisons) qui réduisent notablement les coûts.

Les technologies numériques sont un levier d'inclusion financière. Le réseau de virement de fonds nigérian Stellar permet de proposer divers services de banque, de micro-paiement ou d'envois d'argent à un coût abordable aux populations sans accès aux services financiers. L'argent mobile permet aussi d'accéder à des produits financiers plus complexes. En 2017, le Kenya a lancé M-Akiba, une obligation d'État vendue exclusivement via le réseau de téléphonie mobile pour la modique somme de 3.000 shillings (30 dollars).

Troisièmement, l'économie numérique élargit le secteur des services, qui représente un pan croissant de l'économie dans la plupart des pays à faible revenu. Du transport à la comptabilité, en passant par la livraison et le diagnostic médical, les pays à faible revenu peuvent trouver un domaine où ils détiennent un avantage comparatif s'ils se dotent d'un cadre de politiques approprié. Par exemple, iSON BPO emploie plus de 10.000 collaborateurs dans des centres d'appels au Nigeria, au Ghana, au Libéria, en Sierra Leone, au Burkina Faso, au Tchad et au Niger. À Maurice, plus de 12.000 personnes travaillent dans le secteur de l'externalisation des processus d'entreprise. En Égypte, le cabinet de conseil Frost & Sullivan valorise le marché de l'externalisation à plus de 1,2 milliard de dollars. Aux Philippines, ce secteur génère un tiers des recettes d'exportation et emploie 1,3 million de personnes.

Potentiel des technologies mobiles

D'après les estimations de la Brookings Institution, la valeur économique des services et technologies mobiles en Afrique s'élevait à plus de 150 milliards de dollars en 2015. Trois millions d'emplois dépendent de l'écosystème mobile, qui a généré près de 14 milliards de recettes fiscales en 2017. La société d'investissement Partech Partners estime qu'en 2018, les jeunes pousses africaines, majoritairement du secteur des technologies de l'information, ont levé plus de 1,1 milliard de dollars, ce qui prouve le dynamisme de l'économie numérique en Afrique.

Mais ces gains ne représentent qu'une petite partie des retombées positives que l'économie numérique peut avoir pour le développement africain. Même si le déploiement des TIC a commencé il y a plus de 30 ans, l'Afrique est en retard en termes d'infrastructures, d'accès et de compétences. Si la pénétration du téléphone mobile était estimée à 44 % en 2017, celle d'Internet atteignait à peine 20 % en moyenne, avec de fortes disparités (de 90 % au Kenya à 3 % au Niger). En 2017, seulement 7 % des ménages africains étaient abonnés aux services Internet à haut débit.

Il est impératif que les avantages du passage au numérique bénéficient à l'ensemble de la population.

Heureusement, de nombreux pays et organisations régionales d'Afrique mettent en place des politiques, des stratégies et des réglementations pour exploiter les possibilités offertes par le passage au numérique. Une politique résolue d'investissement dans l'infrastructure technologique et la création d'un environnement favorable récompensant l'innovation pourraient produire des résultats significatifs.

Pourquoi les technologies peuvent-elles être considérées comme le facteur le plus susceptible de catalyser l'inclusion ? En raison de la baisse constante des coûts de calcul, de stockage, de mise en réseau, d'affichage, d'accès à Internet et autres éléments connexes. Le coût moyen d'un téléphone portable possédant quelques fonctions intelligentes était de 200 dollars en 2008. En 2018, il avait chuté à 20 dollars. Entre 2012 et 2017, le coût de 500 méga-octets de données en ligne a dégringolé, passant de presque 30 dollars à 5 dollars. Ces baisses sont de puissants leviers économiques pouvant favoriser l'inclusion et doper les taux d'activité chez les femmes. La croissance inclusive dans le secteur de l'externalisation des processus d'entreprise peut être attribuée au moins en partie à cette évolution.

Certes, il est important que chaque pays se dote d'un environnement propice aux technologies, mais les gains réels à en attendre dépendent de l'interopérabilité entre les pays. La réglementation et l'harmonisation sont indispensables. Imaginez à quel point leur intérêt serait limité, si le téléphone, le courrier électronique et Internet ne fonctionnaient qu'au niveau national et non à l'échelle mondiale. L'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offrira un cadre pour l'élaboration de normes techniques, l'harmonisation et l'interopérabilité dont le commerce transfrontalier a besoin.

Les technologies numériques renforceront la zone de libre-échange de deux manières. Elles stimuleront le commerce transfrontalier en accélérant la mise en œuvre de la zone, en automatisant les processus et en réduisant les coûts. L'éventail des transactions commerciales et des services en ligne s'élargira, notamment avec le déblocage des verrous logistiques qui posent problème dans de nombreuses régions d'Afrique. Les terminaux mobiles, les réseaux à haut débit, les services infonuagiques, l'Internet des objets et l'analyse des mégadonnées pourraient fortement réduire le coût de la planification, de la programmation, de la localisation, de la livraison et de la gestion des produits et créer un nombre incalculable de nouvelles possibilités d'emploi.

Étendre les avantages à un plus grand nombre

Il est impératif que les avantages du passage au numérique bénéficient à l'ensemble de la population. Les Africains qui

n'ont pas d'identité juridique sont peut-être 500 millions, ce qui signifie qu'environ la moitié du continent n'est pas en mesure de contribuer de façon notable à la croissance économique ni d'accéder aux services qui amélioreraient son bien-être. L'identification numérique, c'est-à-dire la capacité à vérifier électroniquement l'identité d'une personne physique ou morale, est essentielle pour l'activité des plateformes de l'économie numérique et apporte une solution efficace au problème critique de l'identité.

Lors de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenue en février 2019, la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a été invitée à collaborer avec la commission de l'Union africaine, Smart Africa et d'autres partenaires afin d'élaborer une stratégie axée sur l'identité et le commerce numériques, témoignant clairement de la sensibilisation des dirigeants africains à l'urgence du problème. L'économie numérique repose sur la confiance. Par conséquent, il est crucial que les pays africains disposent d'une réglementation adaptée, en particulier sur le plan de la confidentialité des données, de la gouvernance des données et de la sécurité numérique.

Il faut investir, entre autres, dans l'infrastructure et les compétences numériques pour exploiter au mieux tous les avantages liés à l'économie numérique sur le continent africain. D'après la Banque africaine de développement, à peine 2,6 % des dépenses d'infrastructure en Afrique ont bénéficié au secteur des technologies de l'information et des communications en 2016. La ZLECAf représente un instrument efficace pour attirer de nouveaux investissements dans les TIC.

La stabilité macroéconomique facilite l'investissement public et privé dans les infrastructures et le perfectionnement des compétences numériques. Dans le même temps, le passage au numérique offre des possibilités de s'attaquer aux problèmes structurels qui menacent la stabilité macroéconomique (mobilisation des recettes, gestion de la dette et des dépenses publiques, etc.). Le FMI, par son travail d'analyse et son dialogue avec les pays à faible revenu sur les politiques à suivre, peut aider à promouvoir la sensibilisation et les politiques permettant d'exploiter les liens entre mesures macroéconomiques et numérisation. De leur côté, les institutions de l'État doivent être capables de concevoir des normes et un cadre réglementaire pour tirer le meilleur parti de l'écosystème numérique tout en réduisant au maximum les risques connexes. **FD**

VERA SONGWE est secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.